

TSX INC.

AVIS D'APPROBATION

MODIFICATIONS VISANT LA DIRECTION PRÉFÉRENTIELLE DU FLUX D'ORDRES

Conformément au processus d'examen et d'approbation de l'information contenue dans l'Annexe 21-101A1 et ses annexes, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a approuvé les modifications apportées aux Règles de la Bourse de Toronto visant à permettre la direction préférentielle du flux d'ordres anonymes à l'égard des ordres cachés passifs (les « **modifications** »).

Les modifications ont été publiées aux fins de sollicitation de commentaires le 5 novembre 2020. Aucun commentaire n'a été reçu. On trouvera une version marquée des modifications à www.osc.gov.on.ca.

Date de mise en œuvre

Les modifications entreront en vigueur au premier trimestre de 2021, à la suite de la diffusion d'un avis par la TSX.